

L'adjoint parlementaire nous énumérerait-il les démarches qu'il a faites à ce sujet auprès du gouvernement et en Chambre?

**M. Sinclair:** Je le ferai avec plaisir. Comme je l'ai dit, j'étais alors simple député et n'étais peut-être pas aussi versé que je le suis maintenant dans la loi de la pension du service civil. Mais j'ai parlé de la question au ministre, à l'époque. Comme on se le rappellera, le ministre a déclaré par la suite qu'il reconnaissait les difficultés des ex-fonctionnaires touchant une pension de retraite fixe, mais qu'il en était de même des personnes touchant des pensions des sociétés commerciales, de ceux qui avaient établi des projets pour leur vieillesse en achetant des rentes sur l'État et de tous les autres citoyens qui ne bénéficiaient pas de la loi du service civil ni de la loi de la pension du service civil.

Comme le député se le rappellera, le ministre a signalé que le gouvernement du Canada avait souscrit une partie du coût de ces pensions. Il a démontré que, s'il s'agissait de leur venir en aide, il faudrait en faire autant à tous ceux qui étaient dans le même cas et qui n'étaient pas fonctionnaires. Tel est l'objet du rapport du comité qui a étudié la sécurité du vieil âge: s'assurer que toutes les personnes qui sont dans cette situation obtiennent de l'aide, même si elles n'avaient pas le bonheur d'être fonctionnaires.

Je pourrais ajouter que, depuis que j'ai écrit cette lettre, j'incline à partager le point de vue du ministre des Finances, car je suis au courant de la situation.

(Le crédit est adopté.)

Éléments généraux de paye, y compris paiements de retraite—

104. Pour pouvoir, moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, à la majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye, \$1,000,000.

**M. Wright:** Je constate que l'an dernier le montant de ce crédit était de 20 millions, tandis que cette année il n'est que d'un million de dollars. Quelle portion du 20 millions a été dépensée l'an dernier et quels ministères ont profité de ce fonds?

**M. Sinclair:** De ce crédit de 20 millions, \$6,196,671.01 ont été payés l'an dernier. Voici la ventilation de ces paiements:

Agriculture .....	\$471,369.00
Directeur général des élections .....	50,000.00
Citoyenneté et Immigration .....	129,000.00
Commission du service civil .....	81,000.00
Affaires extérieures .....	10,000.00
Finances .....	634,000.00
Pêcheries .....	8,800.00
Assurances .....	25,000.00
Justice .....	1,710.00
Travail .....	4,606.68
Commission d'assurance-chômage .....	153,475.03

[M. Knowles.]

Mesures législatives—Sénat .....	5,844.00
Mesures législatives—Chambre des communes .....	24,000.00
Bibliothèque du Parlement .....	2,518.50
Mines et Ressources .....	181,622.30
Office national du film .....	64,805.50
Santé nationale et Bien-être social .....	13,020.00
Revenu national .....	904,000.00
Postes .....	2,415,500.00
Conseil privé .....	28,000.00
Archives publiques .....	10,000.00
Travaux publics .....	73,000.00
Secrétariat d'État .....	55,220.00
Commerce .....	223,000.00
Transports .....	492,180.00
Affaires des anciens combattants .....	135,000.00

L'an dernier, on a fait d'importantes révisions des traitements. On ne s'attend pas que les augmentations de traitement soient aussi importantes cette année. Les prévisions budgétaires primitives de l'automne dernier étaient un peu basses; c'est pourquoi nous avons un crédit supplémentaire d'un million. Ainsi, au lieu du crédit de 20 millions que nous avons l'an dernier et dont environ 7 millions ont été utilisés, nous avons, cette année, un crédit total d'environ 2 millions.

(Le crédit est adopté.)

Subventions diverses—

108. Société royale d'astronomie, \$2,000.

**M. Adamson:** Cet organisme a été actif et on m'a écrit pour me demander le rétablissement de ce crédit. Je suis heureux de le voir ici.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Ce n'est pas un montant astronomique.

**M. Adamson:** Non, mais \$2,000, c'est toujours utile. Je tiens à porter à l'attention de l'adjoint parlementaire deux autres sociétés. Je ne demande, pour le moment, aucune subvention particulière en leur nom. Cependant, je prierais le ministre de les considérer dans sa sagesse. Je parle de l'Institut arctique et du club alpin du Canada, deux organismes qui font de nombreux travaux d'exploration dans les régions où le gouvernement ne maintient pas de services. Ils accomplissent des tâches qui ne se rattachent à aucune fonction régulière des ministères, notamment certains travaux de topographie et de photographie, diverses études sur les glaciers, la météorologie et l'état des pistes de montagnes. Je propose que ces deux organisations ne soient pas oubliées lors de la présentation des crédits, l'an prochain, puisqu'elles collaborent gratuitement à la mise en valeur de nos montagnes et de nos régions arctiques.

**M. Sinclair:** Je signalerai le point à l'attention du ministre.

(Le crédit est adopté.)